



SECURITE DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

publié le 02/10/2016

Les transports scolaires, services réguliers créés pour assurer à titre principal et à l'intention des élèves la desserte des écoles et des établissements d'enseignement, concernent chaque jour plus de quatre millions d'élèves dont deux millions en secteur rural. Ils sont donc au cœur du quotidien de nombre de jeunes et de leurs familles.

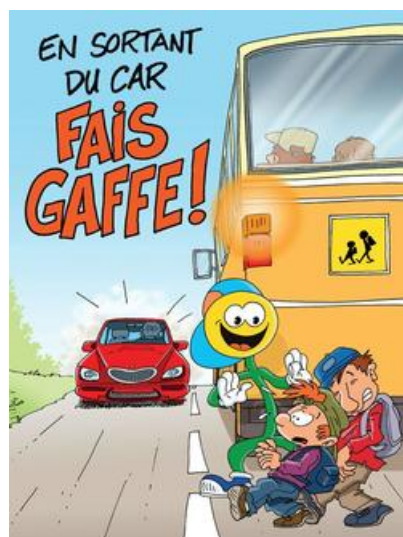
La préoccupation majeure en matière de transport scolaire est et reste la sécurité de tous. Elle dépend de la connaissance et de l'application des règles et du comportement de chacun.

Bien que leur organisation soit de la compétence des départements et des autorités organisatrices des transports urbains, l'État doit faciliter l'organisation des transports scolaires au regard notamment de leur qualité et des conditions de sécurité, en favorisant tout particulièrement le développement de la concertation.

Ce guide est destiné aux décideurs locaux et à leurs partenaires. Il a vocation à répondre aux différentes questions qu'ils peuvent se poser dans l'application d'une réglementation dense et formule des propositions pour les aider dans leur action de tous les jours sur le terrain.

Dans le cadre de la campagne de la sécurité dans les transports scolaires, les élèves de 6ème assisteront à une intervention du Conseil Départemental de la Charente **le vendredi 7 octobre 2016 au matin sur une séance de 2 heures.**

Il est prévu dans un premier temps une séance avec support vidéo et débat avec les élèves et les intervenants puis dans un deuxième temps une intervention dans le car afin de discuter du comportement à avoir à la montée dans le car, au cours du transport et à la descente du car.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.